Financer vos projets de formation



L’ADEFIM 01, relais territorial de l’OPCAIM, est votre interlocuteur unique pour le financement de vos contrats de professionnalisation et de vos actions de formation. Sa mission consiste à apporter un service de proximité aux entreprises de la Métallurgie pour promouvoir la formation de leurs salariés en leur apportant les financements spécifiques à la branche professionnelle.

Comment ?

Collecteur unique et exclusif de la branche, l’ADEFIM 01, relais territorial de l’OPCAIM, est votre interlocuteur pour le financement de vos actions de formation, de vos contrats de professionnalisation et de diagnostics ou d'accompagnements.

Les fonds collectés sont mutualisés puis redistribués aux entreprises investissant en formation.

L’ADEFIM 01 s'appuie sur l'ensemble des dispositifs réglementaires de la formation professionnelle et se mobilise pour vous faire bénéficier de financements extérieurs.

Quelles Missions ?

Informer les entreprises sur les dispositifs existants et la réglementation en matière d'emploi et de formation.

Accompagner les entreprises dans l'élaboration et le suivi des plans de formation, la conclusion de contrat de professionnalisation en simplifiant les démarches administratives.

Apporter aux entreprises un appui dans la recherche de l'offre de formation. L’ADEFIM 01 s'appuie sur une

connaissance pointue des métiers.

Financer

- **Des actions de formation** en articulant les différentes mesures qu'offrent les dispositifs réglementaires (plan de formation, Compte Personnel de Formation, période de professionnalisation,...) ainsi qu'en vous faisant bénéficier de financements extérieurs (appels à projets du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels, actions de développement de l'emploi et des compétences, Fonds Social Européen, Financements Conseil Régional...).
- **Le diagnostic** pour la mise en œuvre de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences).
- **L'accompagnement** pour l'analyse et la définition des besoins en matière de formation professionnelle.

Collecter les contributions obligatoires des entreprises pour le compte de l'OPCAIM (formation continue et taxe d'apprentissage).

Un accès sécurisé pour les adhérents

Les adhérents peuvent disposer d'un accès direct et sécurisé à leurs dossiers et au suivi du règlement de leurs frais de formation. Pour bénéficier de ce service et/ou obtenir un numéro d'identification vous permettant d'y accéder, cliquez ici

Qui contacter ?

ADEFIM 01

Tél. 04 74 32 02 59 - Fax : 04 74 32 86 25

adefim01@adefim.com
www.opcaim.com

Vos interlocuteurs

Directeur
Patrice MAYORAL

Conseillères
Alexandra CALLON
Sandrine MOULIN GONZALES

Développeur Professionnalisation et G.P.E.C.
David STERNIK

Gestion administrative
Alice GAMBIER NION
Sandra PERRET